

LO PUBLIAIRE

Sant Bauzelenc



Au Sommaire de ce Numéro

Éditorial	2
Lecture	3
L'éclipse	3
Mieux connaître son voisin...	4
UT, DO ... ou A	5
Les 130 ans de l'orgue	6
Promenade à travers 800 ans	7 à 10
Les foulées du Thaurac.....	11
Appel à des collaborateurs .	12
70 roses et un trophée	13
Berges 99	14
Saint Bau. à la une.....	14
Y a-t-il un instit.....	15
Pro-chasse ou Anti-chasse ?	16
Une nouvelle association....	17
Le foot	18
Les mots croisés	18
Semaine musicale.....	19
La crémation	19
Comptes rendus du conseil municipal.....	20
Permanence	22
Le Mazet d'Ali Baba	23

Illustration page de couverture
- Façade de maison grand rue -

Reproduction interdite de tout ou partie
de texte, sans l'accord écrit de l'auteur,
édité dans le journal

"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

Lo Publiaire Sant Bauzelenc

(Association loi de 1901)Rue de la Roubiade 34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Président : Jean SUZANNE

Composition : Thierry CELIE

Rédaction : Signataires des articles

Prochaine parution N° 56 Janvier 2000

Editorial

Après l'éclipse

Il y a eu aussi l'éclipse. Pas qu'ici, bien sûr. Mais ici aussi. Du moins en partie. Et pendant quelques heures, nous avons eu droit au clin d'oeil d'un soleil qui a tamisé sa lumière et coloré les ombres de nos paysages, juste assez pour déranger plus ou moins légèrement notre façon habituelle de voir les choses, au physique comme au mental. En effet, outre un spectacle direct (avec lunettes spéciales, bien sûr) l'éclipse a été l'occasion de nous rappeler, via les médias qui se sont montrées prolixes, que notre monde connu est bien petit, bien éphémère et un peu perdu au milieu de cet univers d'une immensité d'espace et de temps incommensurable, que le soleil n'est qu'une étoile en sursis parmi des milliards d'étoiles. Que notre terre n'en est qu'un débris provisoire. Les chiffres astronomiques que les spécialistes utilisent pour nous l'expliquer passent largement au-dessus de nos esprits, si futés soient-ils. Autant parler du fond monétaire international à une fourmi. Comme elle, chacun de nous a sa fourmière : sa vie personnelle avec ses plaisirs et ses douleurs, ses projets et ses échecs, ses passions et ses aversions. Mais, à la différence de la fourmi, nous savons que notre fourmière n'est pas tout. Même si le savoir nous indispose parfois. Même si nous préférons oublier (de

temps en temps) que tout près, ou aux antipodes, il se passe des choses

insupportables. Même si nous préférons ignorer, sans nous l'avouer, tout ce qui peut ou pourrait exister au-delà du savoir humain actuel, que ce soit dans l'infiniment grand ou l'infiniment petit. Alors, après la psychose de l'éclipse qui n'est qu'une très brève ouverture sur cet inépuisable inconnu, remettons nos pieds sur notre terre, et occupons-nous de nous-mêmes, de nos proches, de ceux avec qui nous vivons, plus ou moins près, à l'échelon du village, du pays ou du monde (le nôtre, celui que nous connaissons ou croyons connaître). Faisons-le avec lucidité (nous sommes si peu de chose) mais avec détermination (la vie est courte).

Dans le dernier Publiaire, on rappelait un proverbe africain : « Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». C'est dire aussi que, dans l'infini apparent du temps et de l'espace, chaque être humain est à lui seul un univers, un tout, un monde, un absolu qui n'a rien à envier à l'autre, celui des astronomes ou des savants du big bang. Cet univers, celui de chaque personne qui nous ne connaissons qu'en apparence, en surface, mérite bien toute notre attention.

C'est dans cet état d'esprit que le Publiaire se doit de fonctionner : on ne peut pas tout dire sur la vie des Saints-Bauzillois, de Montoulieu ou d'Agonès. On ne peut qu'aller à leur rencontre, essayer de les connaître, de les comprendre, de les aider à mieux se connaître et se comprendre.

Et, si nous y arrivons, ne serait-ce qu'un tout petit peu, alors ça vaut le coup que le Publiaire existe.

Jean Suzanne

“ Des platanes, on les entendait cascailler ”

Vivre et parler dans un village du midi

de René Domergue

J'ai lu ce livre avec plaisir et facilité car les nombreux mots ou expressions en patois écrits en italique sont traduits avec la version française.

Ça se passe dans le Gard à Montpezat à 17 km de Nîmes vers le Vigan. Ce n'est pas un roman mais une série d'anecdotes sur la vie de ce petit village dans le courant de ce siècle.

Ces anecdotes, souvent truculentes, se sont surtout déroulées dans la première moitié de ce siècle, il est vrai que par la suite la vie rurale a changé. Les habitants ont été

moins concernés par la vie commune, le modernisme s'est traduit par de l'indifférence. Pour Saint-Bauzille, Lo Publière aimerait faire un livre en montrant aussi les changements au cours du siècle. Mais Montpezat avait 126 habitants au début du siècle et c'était un village essentiellement agricole, le ruisseau devait être tari l'été car on le surnommait le pays de la soif. Saint-Bauzille était un village plus important avec des industries, des commerces, des notables et je pense une modernisation plus rapide. Il y avait le fleuve l'Hérault.

René Domergue nous montre

qu'à Montpezat, tout le monde se connaissait, on employait les noms, les prénoms, les surnoms et les diminutifs. Village près de Sommières, il y avait des fêtes avec des toros ce qui n'existe pas ici.

C'est un livre à lire, à se prêter mais pas seulement à conserver dans une bibliothèque. C'est rempli de souvenirs d'un petit village comme il y en avait tant dans notre midi. Je pense que le livre que nous projetons de faire vous intéressera davantage, ça, ce sera les souvenirs de notre village.

THÉRON Josette

L'éclipse

L'éclipse totale de soleil est un spectacle rare, les français aiment l'astronomie au point de déclencher une émeute dans les locaux publics censés distribuer les si rares lunettes. Une expérience unique pour des millions d'hommes de femmes et d'enfants qui ont assisté au rendez-vous de la lune et du soleil, ce fut vraiment un moment exceptionnel.

L'éclipse, l'éclipse depuis des mois dans les médias, il n'y en a eu que pour elle. Tout ça parce qu'un gros caillou glacé est passé devant une bulle de gaz brûlante. On nous rebat les oreilles qu'il faut se protéger les yeux, on nous explique comment lever la tête; toutefois, admirer cette inédite pénombre est

dangereux, c'est clair. Il faut porter des lunettes, c'est pour cette raison que celui qui a le plus parlé de l'éclipse, c'est Paco Ray-ban. Qu'importe, jamais phénomène visuel n'a fait autant de bruit, même les aveugles ont vu l'éclipse. Une brochette de ministres, et pas que des lumières, ont même chaussé devant la presse les lunettes en alumine doublées de zinc. Auto-promue ministre de l'éclipse "Maretine" Aubry a mené la danse. Evidemment avec cet appareillage, ils n'y voyaient rien, puisqu'ils regardaient les médias et non le soleil.

On se demande quand même comment faisaient nos ancêtres pour regarder les éclipses sans lunettes.

Pour sauver leurs yeux, les Incas sacrifiaient quelques jeunes filles que l'on appelait les " pupilles " de la nation. Les vénitiens lisaient l'aretin et les vénitiennes l'aretine. Certaines peuplades mangeaient des lentilles, d'autres des iris.

L'homme a su prévoir l'éclipse. Bavards avant l'événement les charlatans et autres prophètes de malheur le sont beaucoup moins depuis. Mais méfions-nous, ils reviendront diffuser leurs mensonges bien avant 2021, date de la prochaine éclipse. Pas d'apaco - caly-pse pour Rabanne, très dépité qui contrairement au soleil s'est depuis discrètement éclipsé.

Jeannot BRESSON

Mieux connaître son voisin

Mieux connaître son voisin.

Si je vous dis pétanque, à quel joueur de notre village pensez-vous ?

Comment, que dites-vous ! la pétanque n'est pas un sport, il faut jeter des boules qui pèsent en moyenne 700 g, en les maîtrisant, il faut se baisser pour jouer, pour les ramasser et si vous tirez ou si le tireur a touché vos boules, il faut faire environ 40 mètres à pied et cela à chaque mène.

Depuis quelques années, Canal + nous fait découvrir différents sports, certains qui viennent d'outre Atlantique, comme le football américain, le base-ball et maintenant ce jeu d'abord méditerranéen qui a envahi la France, puis de nombreux pays, puisqu'il existe le championnat du monde.

Pétanque : par curiosité, j'ai regardé sur le dictionnaire, d'abord à boule : corps sphérique, destiné généralement à rouler ou à tourner sur lui-même et dont la matière, les dimensions sont variables.

Puis jeu de boules : jeu qui consiste à faire rouler les boules le plus près possible du but.

Donc but : le dictionnaire renvoie à cochonnet, petite boule servant de but aux joueurs de boules.

Ah ! nous commençons à tourner en rond, alors regardons à pétanque, une date 1930, un jeu de provençal, " Ped tanco ", pied fixé au sol, variante provençale du jeu de boules, dont les règles sont sensiblement différentes du jeu dit " National " en particulier pour le tir.

A lire ces définitions, quelle simplicité, vous prenez un

cochonnet, vous le jetez entre 6 et 10 mètres et les pieds fixés au sol dans un cercle de 50 cm de diamètres, vous approchez vos boules le plus près possible de ce but.

Pour poursuivre, allons demander conseil à un spécialiste, vous l'avez tous deviné, Gilbert ISSERT.

Il a rencontré les plus grands avec plus ou moins de fortune, parlons d'abord de ses performances :

- champion du Gard, doublette, triplète, corporatif participation à huit championnats de France, souvent jusqu'en huitième de finale, champion de la ligue en mixte 1999, c'est-à-dire de la Région, vainqueur de nombreux concours nationaux, Privas, Lodève, Toulouse (coupe de Noël) et un record trois fois vainqueur du National d'Alès.

Pour en arriver là, que faut-il faire ?

Il allait acheter ses premières boules à vélo à la Cévenole à Ganges, à l'âge de 10 ans avec son frère Emile.

Dès les vacances scolaires et les week-end, pétanque le matin, pétanque l'après-midi avant la baignade, pétanque le soir jusqu'à une heure raisonnable.

Puis vers les années 1955, Gilbert jouait avec les jeunes de son âge, le matin et le début de l'après-midi et le soir comme il le disait : " En ce temps-là, du haut de mes 12 ans, je jouais avec les hommes ". Il m'en citait quelques uns : Augustin BRESSON, Henri CAUSSE, Robert DOMERGUE, Jacques GIRARD, André et François KIRANTES, MOLINA, LHERMA, SAMSON, Marcel VOISIN, Louis OLIVIER, puis André ROUGER Etc.

Gilbert participait à tous les concours du canton. En ce temps-là les déplacements se faisaient à vélo ou en moto, souvent avec son oncle beau frère Antoine ALCOVERO et un de ses amis Louis SALAGER.

Il existait aussi le concours de la Commune libre à Pentecôte, des vedettes se déplaçaient comme VEDEZ, RAMEL, AZUARA, MARAVAL, SELAR, MONTAGNE, Etc..

Pour progresser, il faut s'entraîner presque tous les jours, il faut arriver à un point où les boules se jettent instinctivement, tombent ou s'arrêtent en un point précis, à quelques centimètres, soit en les faisant rouler ou en les portant, en frappant au jeu pour le tir ou en "reballant" suivant les circonstances.

Il faut comme dans tous les sports posséder la technique, pour pouvoir se consacrer à la direction du jeu. Entre chaque boule, les joueurs se parlent, donnent leur avis, la question posée est souvent " tirer ou pointer " ? La boule ou le but.

Le but, ce morceau de bois qui aujourd'hui peut-être en plastique de couleur orange, rouge ou verte, est l'élément incontrôlable de la partie, 9 fois sur 10, il a un rôle primordial, il décide par ses frasques de l'issue de la partie, par ses déplacements imprévisibles, au contraire de la boule lyonnaise, la longue, le joueur doit annoncer " je joue le bouchon " sinon, il est remis en place, la part de chance au jeu lyonnais est moins prépondérante.

Revenons un peu au présent, le jeu de pétanque, avec ses championnats, toutes catégories, du plus jeune au vétérinaire, mixte corporatif, le sponsoring intervient.

Prenons le dernier National de cette année à Millau, quarante mille personnes en cinq jours, sur le carré d'honneur, trois mille spectateurs de 16 à 20 heures, de 22 à 2 heures du matin.

Quelle évolution, par exemple, en finale, tenue obligatoire, pantalon, tee-shirt ou chemise aux sigles du sponsor.

Gilbert qui va bientôt être en préretraite, que pense-t-il de tout cela, je lui posais la question, "en préretraite tu vas pouvoir te consacrer à la pétanque", il me répondait, "c'est vrai que jouer contre des champions, par exemple en 1998 au challenge des as à Saint-Etienne, les 32 joueurs qui avaient gagné les plus grands concours de l'Hexagone, c'est un véritable plaisir, mais souvent les parties se terminent à 6 heures du matin, à 8 heures il faut être présent pour le tirage et à 8 heures 30 les parties reprennent, et souvent en plein soleil. Sans parler des déplacements, non finalement

Je préfère rester dans la région et exceptionnellement suivant les résultats me déplacer, pour le championnat de France ou un challenge des as." Mais gageons que si les résultats arrivaient, libéré des soucis du métier, il se prendrait au jeu.

C'est vrai que la perte d'un ami très cher a bouleversé ses projets. Avec Christian, ils avaient pu rivaliser avec les plus grands, cette paire d'amis avait pu faire partager leur talent aux plus jeunes, c'était leur intention. Il y aurait eu la tête et les bras.

Car Gilbert aurait aimé animer créer une école de pétanque pour les jeunes à partir de 6 ans, sur les bases d'une plaquette élaborée par un joueur de Ganges, Christian MARTY, reconnue par la fédération française de pétanque.

Un dernier mot maintenant que la saison s'achève, pour parler de la joyeuse pétanque et de son dynamique bureau qui a animé les berges de l'Hérault, qui progresse chaque année un peu plus,

par le nombre croissant des participants aux concours, des spectateurs qui offrent à tous ses participants d'excellentes prestations.

Et le principal, la qualité de jeu de ses adhérents progressent aussi et vont se pérenniser, prenons exemple sur deux jeunes talentueux joueurs, Anthony TURQUAIS, Sébastien SANCHEZ.

En 1999, la joyeuse pétanque a organisé le championnat de l'Hérault en équipe mixte, elle ne veut pas s'arrêter en si bon chemin bientôt un championnat de l'Hérault doublette, ou tripléte et pourquoi pas un championnat de France, il faut 128 jeux, c'est possible, il faut des parkings, c'est possible, cela représente beaucoup de travail, des bénévoles, c'est possible.

J. DEFLEUR.

UT, DO ... ou A ?

Dès notre enfance nous emmagasinons beaucoup d'informations, la plupart du temps automatiquement et par coeur, sans jamais nous poser de questions sur les origines. C'est dommage, car la recherche est souvent passionnante et peut nous amener des siècles en arrière, pour aboutir à une réponse qui soulève une autre question.

Pour ma part, je cherchais depuis longtemps l'origine de la gamme d'UT. D'où vient DO RE MI ? Récemment, avec l'aide de Monsieur BANCILHON et plusieurs

dictionnaires : EUREKA ! Très brièvement (car il y a de quoi faire une thèse), voici l'histoire :

Un moine, Gui d'Arezzo, (990 - vers 1033) était théoricien de la musique et sans doute professeur de chant à l'abbaye de Pomposa en Italie. Il

rencontra tant de résistance à ses innovations pédagogiques qu'il dut aller s'établir à Arezzo. Là, il inventa un système pour se rappeler

l'intonation des degrés de l'échelle en se servant des premiers vers de l'hymne de Saint Jean-Baptiste : « Ut queant laxis... »



"Afin que nous puissions chanter à pleine voix, Les hauts faits merveilleux dont s'illustre ta vie, Enlève le péché qui nous

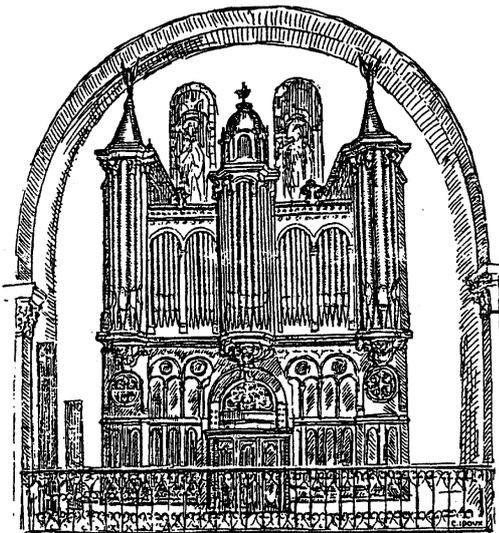
souille les lèvres,
 Saint Jean-le-Précurseur".
 UT semble avoir été
 remplacé par DO pour la
 première fois par G.M.
 Bononcini, compositeur
 italien, dans son traité
 Musico Pratico (1673).
 Mais tout cela est très
 récent par rapport à un autre
 système utilisé jusqu'alors.
 On attribue à Boèce,
 philosophe et poète italien,
 mort en 524 AD, l'initiative
 d'avoir donné une lettre de
 l'alphabet romain à chacun
 des degrés de l'échelle
 diatonique (A-G). L'A dans

cette notation est le LA de la
 gamme d'UT. Ce système
 est toujours utilisé en
 Allemagne et en Angleterre,
 plus de 960 ans après la
 mort de Gui d'Arezzo !
 L'étude et la pratique de la
 musique dans ces temps
 lointains étaient l'affaire de
 moines et de musiciens de
 cour, et ces gens
 voyageaient beaucoup.
 Alors, pourquoi l'Allemagne
 et l'Angleterre n'ont pas
 adopté la gamme d'UT ?
 Jusqu'à Calvin, Luther et
 Henry VIII au XVI^e siècle,
 ces pays étaient aussi

Catholiques que le reste de
 l'Europe, donc ce n'était pas
 une question de refus d'une
 « invention de moine » !
 Alors, vous voyez, je n'ai
 pas fini de chercher...
 Heureusement tout le
 monde est d'accord pour
 accorder les instruments sur
 la même note, qu'elle
 s'appelle LA ou A !

Ann Ruotte DENANCY

Les 130 ans de l'orgue



Parmi les habitants de Saint-Bauzille, il y a beaucoup de bénévoles qui animent des associations. La plupart exercent leurs activités essentiellement sur la commune. Certains cependant agissent dans les environs proches. C'est le cas de Bernard BANCILHON, président de l'association « Les amis de l'Orgue de Ganges » dont le but était de mener à terme les travaux de restauration de l'orgue de l'Eglise de Ganges, construit en 1869 et de promouvoir

son fonctionnement pour le plus grand plaisir des « fidèles » et des mélomanes. Cet orgue magnifique a subi, comme toute chose ici-bas, l'épreuve du temps et fut réduit au silence en 1973. Mais, sous l'impulsion de Monsieur Bernard LANGLOIS, professeur de musique, et du Père Marcel GUY, le 19 juillet 1985, l'Association les Amis de l'Orgue entreprit sa remise en l'état d'origine qui a débuté en 1990 et a permis de fêter ses 130 ans par un concert grandiose le vendredi 28 juillet cet été. Grandiose par l'instrument lui-même (1250 tuyaux divers de 30 cm à 5 m de haut, deux claviers de 54 notes, pédalier de 25 notes, etc, etc.) et aussi par la qualité de celui qui a été sollicité pour le servir et nous le servir. En effet, ce jour-là, l'organiste n'était rien moins que Philippe LEFEBRE, organiste titulaire de Notre-Dame de Paris et Directeur du Conservatoire National de la Région de Lille. Il nous offrit

des compositions de J.S. Bach, César Franck, Louis Vierne, Jean Nicolas Lemmens, Frantz Liszt, Philippe Lefebvre et une magnifique improvisation personnelle sur le thème musical de « La fonte de Nîmes » qui souleva d'enthousiasme l'assistance dans l'église pleine à craquer, dans laquelle se trouvaient nombre de Saint-Bauzillois. La chaleur du public était tangible tant dans les propos émus de Bernard BANCILHON ou l'hommage de Monsieur RIGAUD, Maire de Ganges, que dans les applaudissements et la joie vibrante de la foule. Une soirée d'anniversaire, dûe aux « Amis de l'Orgue » avec le concours du Conseil Général de l'Hérault et de la municipalité de Ganges, que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Merci

Jean Suzanne

Saint-Etienne d'Issensac : Promenade à travers huit cents ans

Janvier 1230

Longeant la rive gauche du fleuve, l'homme chemine d'un bon pas vers le sud... L'Hérault est en crue et charrie des troncs d'arbres arrachés aux berges. L'eau furieuse enlace ces énormes bois et les manoeuvre comme des fétus de paille, montrant sa force énorme... dans quelques mois, aux moissons, on retrouvera ici des branches mortes prisonnières, perchées à six pieds de haut, dans les « bartas »... Les gués sont inutilisables, à moins de vouloir se noyer ; pour traverser le fleuve il faut un pont, haut, bien construit, capable d'avaler ces flots déments : Il y en a un tout neuf à Saint-Etienne d'Issensac, lui a-t-on dit, et c'est vers lui que se dirige notre homme, Pèlerin sur la route de Saint-Jacques de Compostelle.

Jean CHARRAT, c'est son nom, est parti de CREST dans la Drôme, il y a trois semaines... Il a 24 ans et le métier de Saint-Joseph : il est charpentier, un charpentier solide, simple et bon que son village regrette déjà, tout en le comprenant : il y a juste un an sa jeune femme ISABEAU a été emportée par la variole en quelques heures, le plongeant dans un désespoir de ténèbres, jusqu'au jour où un pèlerin est passé par Crest, venant de Hongrie, et se rendant à Saint-Jacques de Compostelle : cela a été pour Jean Charrat comme la lumière d'un phare et il a décidé de partir lui aussi.

Jean découvre maintenant à son tour, après des millions d'autres, ce mystérieux



phénomène, ce merveilleux remède pour soigner l'esprit : il marche, il marche pendant des heures, il marche pendant des journées entières - 4 à 6 lieues par jour. Il médite et, doucement, les événements les plus terribles de sa vie prennent un sens, se situent dans le rythme de l'univers, dans les temps de l'histoire des hommes, et leur souvenir devient un peu moins insupportable.

Il chemine seul ; les loups, les mauvaises rencontres ne l'effraient guère, il est robuste et sait se servir de son « bourdon », ce gros bâton de frêne auquel il tient tant ! ne l'a-t-il pas coupé soigneusement dans les bois de Crest, mais, plus encore, parce que le curé de sa paroisse l'a béni ainsi que sa besace, avant le départ, suivant la coutume.

Le sculpter sera pour lui un jeu d'enfant, mais il a juste commencé à y ébaucher une coquille.

Chapeau de feutre à larges bords (sur lequel, au retour seulement, il coudra une « coquille Saint-Jacques » !), vaste manteau de laine renforcé de cuir aux épaules, le « Jacquet » est parti ce matin de l'Hôpital Saint-Jacques, à Valboissière, - qui est sur la paroisse de Saint-Bauzille de Putois-, perdu dans les bois du plateau ; il a dû y rester trois jours pour soigner ses pauvres pieds encore mal tannés par le chemin : les moines lui ont appliqué leur recette salutaire : mélange d'œufs de poule, d'huile d'olive et de vin ; ce remède a fait merveille : il se sent tout neuf et sur ce beau visage déjà buriné par le soleil et les intempéries, les rides du désespoir s'effacent et revient le reflet de la paix intérieure retrouvée.

Voici qu'au détour du chemin, après être passé sous les falaises et s'être désaltéré à une jolie source, Jean découvre ce qu'il cherche : un pont et une chapelle :

ceux de Saint-Etienne à Issensac. Ce jour d'hui on comprend pourquoi le pont est bâti si haut, si hardi, pourquoi deux renforts fendent le courant en amont, comme des proues de navire ! la masse des eaux furieuses, encombrées de bois flottés ne tolérerait aucun obstacle, aucune « embacle »... Monsieur le Prieur de la chapelle, venu voir comment « tient » le beau pont tout neuf, rassuré, accueille aimablement Jean, le Jacquet, et tout en devisant ils s'en vont prier ensemble Monsieur Saint-Etienne, à la chapelle, l'un demandant que le pont résiste, l'autre priant gentiment le martyr lapidé, pour la route, assis tous deux sur la double banquette de pierre qui offre repos de chaque côté des murs. La chapelle plaît à Jean par sa grande simplicité, le grand soin avec lequel on a taillé et assemblé les pierres froides, surtout cette impression familière retrouvée tout la long du chemin, devant un style architectural pur et dépouillé, qui sera -plus tard- appelé art roman. Jean retrouve là la paix de son esprit... Mais il faut poursuivre le chemin : le prieur le salue de loin... Jean passe sur le pont, imaginant d'un oeil connaisseur le travail des charpentiers, les chênes qu'il a fallu débiter, équarrir pour construire cette belle voûte... Il repère les « tours de boulin », les « corbeaux » ménagés dans la pierre, sur lesquels les poutres ont pris appui.

La marche, apaisante, se poursuivra sur le Causse de la Selle, vers Saint-Guilhem le Désert et son Abbaye de Gellone, réputée pour son tant bon accueil aux pèlerins. De là, il tirera vers Lodève par le « Chemin d'Arles » et la Voie Tolosane. Qu'importe

les 400 lieux ? Jean a trouvé la paix...

5 mars 1703

Dans le petit matin froid, le Prieur de la Chapelle Saint-Etienne à Issensac frissonne... debout devant son église, il regarde anxieusement vers la montagne de la Séranne, et un endroit bien précis et célèbre dans tout le pays : le hameau du Suc et son sanctuaire dédié à la vierge Marie, depuis longtemps vénéré.

Une rumeur lointaine, le son du tocsin parviennent jusqu'à lui par-delà les trois quarts de lieu qui l'en sépare et tout à coup des flammes s'élèvent : tout brûle là-haut ! « Encore une fois »... pense le saint homme... déjà en 1562 les Calvinistes avaient « boûté » le feu au Suc ! Et l'histoire se répète encore. Ce que le Prieur réalise soudain, c'est qu'il assiste là à une véritable tornade, à un cyclone qui vient vers lui sous la forme d'une troupe de camisards conduits par Rolland, Serres et Moulines, à laquelle se sont joints les hommes de Cavalier : cette troupe compte six cents hommes, décidés, lestes, connaissant le pays à fond : ils sont en train d'écrire une des pages les plus terribles du soulèvement : l'expédition de Pompignan. Ce sont de braves gens que Louis XIV a exaspérés par son intolérance et sa dureté, jusqu'à les rendre fous de rage : mal conseillé, révoquant l'Edit de Nantes après de multiples entraves à leur vie sociale, détruisant leur mas cévenol construit par dix générations malgré la neige et les courts étés, les forçant à recevoir CHEZ EUX les pires des soudards, les

expédiant aux galères ou à la Tour de Constance, le ROI SOLEIL (!) en a fait des bêtes sauvages : en voici le résultat : le feu et la mort.

Et, tout à coup, le Prieur réalise que ce sera lui et sa chapelle, la prochaine cible : dans peu d'heures les Camisards seront là : il se sauve dans les bois touffus, vers les falaises d'où, l'après-midi même, il a la douleur de voir brûler, à son tour, sa chère Eglise et la Cure où il demeurait...

La suite de l'expédition tourna mal pour les Camisards : arrivés dans la plaine de Pompignan, après avoir attaqué Ferrières les Verreries, ils livrent une véritable bataille rangée aux dragons du Roi... mais, sans cavaliers, ils sont défaits, perdant les deux tiers de leurs hommes, font retraite par ces petits chemins étroits du bois de Monier, propices aux embuscades que leur tendent les miquelets ; peu parviennent à Montoulieu puis aux Cévennes...

Ce jour-là, Saint-Bauzille de Putois était « dans l'oeil du Cyclone », dans ce calme trompeur du centre des tornades... Sans doute la garnison de soldats du Roi entretenue aux « casernes » y était-elle pour quelque chose... Mais cette tempête qui s'est enroulée si terriblement autour de notre village demeure toujours aussi impressionnante après bientôt trois cents ans...

Eté 1999

Le fleuve a roulé ses crues bien des fois sous le pont d'Issensac depuis le Moyen Age, mais il a tenu ! La nature semble moins féroce que l'homme, capable de détruire au canon le vieux

pont de Mostar en Bosnie, construit par Soliman le Magnifique à l'époque de François Premier...

Cependant les coups de bélier des troncs charriés par les crues récentes de 1994 et 1995 ont nécessité des travaux : barré par un mur de « cairons » et des grilles, le pont a eu bien triste mine pendant des mois, mais cette laideur nécessaire est oubliée et depuis quelque temps nous avons retrouvé un pont rénové, soigneusement rejointoyé, pavé de granit, un vrai bijou, malheureusement enlaidi de « tags » récents.

Le Pont - La Chapelle... comme bien souvent ailleurs, les deux ouvrages allaient de pair au Moyen Age, comme à Pont Saint-Esprit, en ou Avignon, pour des raisons où se rejoignent la constance dans la surveillance, le savoir, l'intérêt probable d'un péage et l'accueil du pèlerin.

J'ai eu récemment l'occasion de visiter la chapelle de Saint-Etienne d'Issensac en compagnie de Monsieur Robert Bouquin, habitant Laroque. Architecte de formation, passé par les « Arts Déco » et l'Ecole de Rome du patrimoine, travaillant depuis quarante ans pour les monuments historiques, ce fut un plaisir de découvrir grâce à lui, en ces lieux, des détails exposés à la vue de chacun.

Au midi, la chapelle Saint-Etienne offre sa façade dépouillée et son beau porche roman... Est-ce le feu des étés ou celui des incendies passés qui ont rendu la pierre si rouge ? Ce porche est légèrement déporté vers l'est (de 25 cm). A environ trois mètres de hauteur on peut remarquer les traces d'une bande horizontale d'enduit de chaux, de couleur noire, de 50

cm de hauteur : Monsieur Bouquin reconnaît là la présence d'une « LITRE Funéraire », bande noire appliquée à l'extérieur ou à l'intérieur des églises et sur laquelle étaient peintes, de distance en distance, des armoiries, notamment lors des deuils. Cette coutume qui daterait du XII^e siècle, existant en vertu d'un droit appartenant aux seigneurs « haut justiciers » ou « patrons-fondateurs ».

Le mot « LITRE », pour ce sens-là, vient de « LISTA » terme germanique signifiant « lisière », « bordure », « ornement funèbre ». De même « LISTEL » désignait l'ornement extérieur de l'« Écu », qui portait une devise. Sur cette bande noire, la « LITRE » donc, on voit à l'est du porche des traces de blason ocre-rouge : peut-être des éléments de rinceaux ou de feuillage. De l'autre côté de l'église on retrouve sur l'extérieur de l'abside des traces nettes de cette « litre », à l'est de la fenêtre romane étroite, et dans le « tableau » de celle-ci. Pour créer cette LITRE les artisans du Moyen-Age commençaient par créer la bande avec du mortier de chaux et de sable. Cet enduit encore frais était « peint à fresque » (comme à la Renaissance !) en noir pour le fond, et en autres couleurs, - comme l'ocre-rouge remarquée- pour les blasons.

Le clocher est du type mur-clôcher, ou clôcher-pignon, à deux arcades. L'abside est ornée de bandes lombardes : « séquences de petits arcs au rythme ternaire, retombant sur de minces pilastres ». Il n'y a pas de « lésines », ces bandes de pierre verticales en relief renforçant le mur et séparant les séries de trois arcs, comme on peut en voir à Saint-Guilhem de Désert, sur cette photo par exemple.



L'intérieur de la chapelle, pavé de pierres, est enduit à la chaux blanche en grande partie. Une double banquette de pierre court le long des murs latéraux. Sur la voûte une marque peinte (signature d'un compagnon ?) et une date à demi-effacée semblent signer la « énième », rénovation d'une histoire mouvementée.

Peut-être s'agit-il du maçon H. POMOL, en 1630, et l'étoile à six branches serait son signe de compagnon, créé au compas outil, cher à la confrérie...



Le presbytère et le bâtiment massif si remarquable qui forment, avec le cimetière, les cours fermées de mur, un véritable enclos paroissial, ont été récemment l'objet de travaux visant à leur conservation.

C'est une Association Montpelliéraine, nommée « PASSE MURAILLE », déjà présente dans ce journal, spécialisée dans la mise en valeur du patrimoine, associant la restauration des bâtiments et l'animation culturelle, qui effectue ces travaux.

C'est ainsi que, dans la partie « presbytère », des voûtes ont été consolidées, des dalles coulées, des arches de pierre complétées avec de belles pierres de taille soigneusement ajustées, la citerne reprise et fermée.

Le chantier actuel s'est maintenant porté sur le gros bâtiment isolé situé à vingt mètres de là, si particulier dans sa construction, que l'on s'interroge un peu sur sa finalité.

La Rénovation portera sur la voûte, déjà étayée par de grosses poutres, de l'intérieur ; il y aura également un important travail de reprise de couverture, par l'extérieur : un grand échafaudage a été dressé, qui a permis de dégager un amas de pierres assez informes qui devaient autrefois supporter des « lauzes » qui ont disparu. Il serait question de remplacer celles-ci par une couverture en argile cuite.

Cette construction rectangulaire, de style roman, comporte une vaste salle unique, qui devait avoir plusieurs niveaux, si l'on remarque les « trous de boulin » des murs. Ceux-ci sont construits en « moyen appareil » de pierres rectangulaires, les plus

grosses à la base du mur.

Ce qui frappe dans cette construction médiévale c'est la massivité de l'ensemble : les murs ont 1 m 35 d'épaisseur, il n'y a que deux petites ouvertures pour un bâtiment de 8 m 75 sur 7 m 28. L'entrée montre un arc roman aux pierres très abîmées, par l'homme ? par le gel ?... L'unique fenêtre est très haute, son arc est tangent à la voûte. Très étroite en dehors, elle s'évasait largement vers en dedans pour mieux diffuser sa faible lumière, bien que en plein midi... Cette ouverture est très ruinée.

La porte de l'entrée se verrouillait grâce à une poutre horizontale qui sortait du mur d'un côté et se logeait sur l'autre paroi, dans un trou de la pierre.

Il fallait donc prévoir lors de la construction ce long tunnel de pierre. Le même mécanisme peut se voir à l'Eglise de Brissac. La pierre est polie à l'endroit du coulissement.

L'ensemble est impressionnant ! cette salle était une véritable forteresse. Les bâtisseurs, comme le remarquait Monsieur BOUQUIN, avaient choisi pour en créer la voûte un calcaire différent de celui des murs : leur souci étant d'en diminuer le poids : pour cela ils eurent l'idée d'utiliser un calcaire à « oolithes » ou à « pisolithes » : cette pierre a la particularité de comporter des concrétions en forme d'oeufs ou de pois suivant leur taille (d'où leur nom). Ces concrétions sont formées de couches concentriques « précipitant » autour d'un noyau (débris ou grain de sable, un peu comme les perles des huîtres...).

Le résultat est une pierre bien plus légère (c'est le même principe que le polystyrène !)

détail capital pour une voûte aussi massive et épaisse. On voit très bien notamment au-dessous de la porte la rangée à partir de laquelle les maçons ont changé leur matériau : c'est juste à l'endroit où la voûte prend naissance.

Quelle était la fonction de cette construction si massive ? On a parlé de salle capitulaire, mais l'explication qui revient le plus souvent est celle d'une « grange dîmaire » c'est-à-dire l'endroit où étaient collectées les redevances en nature exigées par le système féodal : c'était à la fois un coffre fort et un garde-manger, et dès lors on commence à comprendre le type de la construction.

Ces durs impôts qui ne laissaient aux paysans -et encore dans les bonnes années- qu'à peine de quoi survivre, pouvaient dans le meilleur des cas avoir aussi un rôle de volant, de redistribution après meilleure conservation, pour les moments difficiles... espérons que c'était le cas le plus habituel ici, à Saint-Etienne d'Issensac.

Nous avons la chance d'avoir à proximité de notre village de Saint-Bauzille ce remarquable ensemble roman.

Faire revivre en imagination des événements qui ont eu lieu dans ce magnifique décor, y retrouver grâce à un ami cultivé des détails qui pourraient passer inaperçus, raconter tout cela, nous semble une bonne façon de partager nos racines, de créer de nouveaux liens, s'il est possible, avec notre terre languedocienne.

Bruno GRANIER



*Saint-Étienne de CUINES,
lundi 30 septembre 1999*

Me voilà revenu en Savoie, à l'issue d'un voyage éclair au pays natal, et dans ma tête se bousculent les images d'une exceptionnelle journée.

Que d'émotions, le cœur palpitait et des larmes –de bonheur– gonflaient mes yeux.

En ce dimanche de septembre, quelle joie de retrouver tant de visages connus, malgré les cheveux blancs. Seul Denis ALCADE manquait à l'appel et nous étions nombreux à avoir une amicale pensée pour cet autre passionné de la course à pied et pour son fils chéri.

Quelle surprise de découvrir cette super course, qui emprunte, à quelques mètres près le circuit d'entraînement qui fut le mien, voici exactement 50 ans, à une époque où la course sur route restait à inventer, et où, paraphrasant un célèbre chanteur « Les gens disaient de moi, qu'est-ce qu'il fait ce nec-là ; il est complètement fada, les gars » ... etc.... etc.

Aujourd'Hui les temps ont changé, et de l'Hérault à la Plantade, de la Plantade à la Croix verte, de la Croix verte à la Grotte, puis la Coste, à nouveau la Croix verte et la Plantade, la « Vierge », le « christ » pour s'en retourner à la casse départ, le sélectif parcours tracé par l'ami BOUVIE réalise mes rêves d'adolescent... Et même au-delà car si un jour quelqu'un m'avait parlé de la création d'une école d'Athlétisme, voire de l'aménagement d'une Ecole d'Athlétisme à Saint Bauzille, il m'eut été difficile de le croire.

Aussi quelle émotion de voir s'élancer un tel peloton multicolore, de découvrir la belle et performante équipe de l'OMS, enfin de vivre la course et l'après course près des berges de l'Hérault, et enfin de partager le repas champêtre dans une ambiance conviviale et très détendue.

Avant de m'en retourner bien vite –Organisation d'une compétition identique le week-end suivant oblige– mais complètement rassuré et ma nostalgie effluée : Allons Saint Bauzille, mon cher village, est un village qui bouge, et comme ce fut mon cas ce jour-là, en étonnera encore plus d'un !

Guy REBOUL



X Guy REBOUL

X Denis ALCADE

Le compte rendu de Thierry JOUGLA du Midi Libre paru le mercredi 1er septembre rempli d'éloges pour l'organisation des troisièmes foulés du Thaurac nous a particulièrement touchés.

Ce succès, n'est pas le fruit du hasard ; depuis trois ans un gros travail dans l'ombre a été fourni avec quelquefois des entraves qu'il a fallu surmonter. Notre détermination de vouloir faire progresser cette épreuve nous a conduits à modifier la date pour cause de trop de concurrence le 20 septembre. Au calendrier des courses hors stade ayant lieu tous les ans au mois d'octobre, nous avons eu l'opportunité d'inscrire notre course à la date du 20 août 1999. De surcroît et compte tenu des deux précédentes éditions Monsieur GALTIER, Président du Comité Départemental d'Athlétisme nous a demandé d'être candidats au challenge Midi-Libre. Nous sommes donc depuis cette année inscrits à ce challenge qui comprend une vingtaine d'épreuve sur les quatre-vingt-dix, environ, organisées dans le département. Chaque année des modifications sont apportées, il nous faut de ce fait rester très vigilants afin d'organiser dans des conditions optimales l'an prochain de façon à débiter brillamment le troisième millénaire. Comme le dit le journal nous avons franchi un cap, celui des 300 coureurs, sur une seule épreuve de 10 km c'est remarquable surtout en trois ans d'existence !

Lorsque j'ai eu l'idée un peu folle d'organiser les Premières foulées du Thaurac, je n'étais sûr que d'une chose : « du site exceptionnel à l'intérieur duquel les coureurs allaient pouvoir s'exprimer ! »

Maintenant, je sais que nous maîtrisons l'organisation : gestion administrative, gestion

des ravitaillements, gestion de l'arrivée, la restauration, la convivialité (peña). Je sais aussi que pour les foulées de l'an 2000, je pourrai compter avec de nombreux bénévoles. Ce succès je tiens à le partager avec toutes les Saint-Bauzilloises et Saint-Bauzillois qui nous ont aidés avec spontanéité la veille et le jour de cette grande fête du sport et de l'amitié (une cinquantaine environ). Plus de vingt participants du village aux Foulées, c'est un record, je suis persuadé que l'an prochain ce nombre sera largement battu !... Encore un grand merci à tous les commerçants, artisans qui nous ont soutenus une nouvelle fois, généreusement. Un coup de chapeau à MICHOU et son équipe pour ce très bon repas servi avec la convivialité qu'on leur connaît ! Je n'oublierai pas la

Municipalité pour son appui technique, mise à disposition de matériels et personnel. Enfin, des grottes au Plan d'eau, tout baignait, (c'était l'occasion ou jamais) même les tee-shirts rouge et noir « organisation » faisaient penser à des coquelicots au milieu d'un long champ de coureurs !... Pour conclure, je dirai que tant que nous serons tous motivés pour faire aller de l'avant cette fête du sport et de la convivialité nous resterons un passage incontournable des courses hors stade dans le département et même bien au-delà.

Fabien BOUVIÉ

Appel à des collaborateurs de Montoulieu et d'Agonès

Depuis son origine, le Publiaire est centré sur ce qui se passe sur la commune de Saint-Bauzille, avec ses 1000 habitants, ses rues, ses fêtes, ses associations, etc. Juste à côté se trouvent deux autres communes dont il n'est pas souvent question dans nos pages : Montoulieu et Agonès. Pourtant, les enfants de ces deux communes fréquentent les mêmes écoles que les petits Saint-Bauzillois et leurs parents se fournissent chez les mêmes commerçants de Saint-Bauzille, et cela chaque jour. Il y a bien eu quelques tentatives pour prendre en compte les trois communes dont les habitants ne se

distinguent que par un partage purement administratif et artificiel. Mais ces tentatives n'ont pas eu de suite. Pourtant il se passe beaucoup de choses aussi sur la rive droite de l'Hérault ou aux abords de la D 108. C'est pourquoi l'équipe du Publiaire fait appel aux habitants des deux plus « petites » communes de ce trio Agonès - Saint-Bauzille - Montoulieu. Il nous faudrait un ou plusieurs correspondants ou associés dans chacune d'elle. Que celles ou ceux qui en sont d'accord se mettent en contact avec nous. Merci d'avance.

Lo PUBLIAÏRE

Mon village

Mon village est si loin ...
Si loin de la belle Savoie
Où la vie m'a conduit
Et mes pensées sont là,
Retrouvant tout un passé enfin

Mon village est si loin ...
Loin, loin, les berges de l'Hérault
Où nous allions, gamins
Braconner à la main
Sophies, goujons, truites et barbeaux
Vidant, au passage, quelque « garbelle »
Ah ! que la vie était belle !

Mon village est si loin ...
Loin, loin, le temps des vendanges
La Sauzède, la Coste, Anjuac
Les vignes du grand-père
Les chèvres de Finou, ma grand-mère
Les figuiers sauvages du Thaurac

Mon village est si loin ...
Mais soudain je me prends à rêver...
Passé la Cadière
Le cœur s'accélère.
C'est le clocher de Montoulieu
Puis enfin, « Saint Bo », mon dieu !

Mon village est si près ...
Mon village est si près
Et chaque jour qui passe
J'en retrouve la trace
Dans tout ce que je fais

Mon village est tout près
Et quand je m'en irai
Mes dernières pensées
Vers ceux que j'ai aimés
S'en iront vers la Plantade, l'Hérault
Le Courtou, la Sauzède, la Place du Pré
Et là haut, tout là haut
La merveilleuse grotte aux fées...

Guy REBOUL
8 janvier 1998

Qui la coiffe d'un joli chapeau qu'il
fasse gris qu'il fasse beau ?
Qui nous tends sa petite poignée pour
vous dire ! allez, entrez ?
Qui fait le tour de ma maison sans jouer
sans courir sans bouger ?
Qu'il lui fait des gros yeux carrés qu'on
voit parfois la nuit briller ?

Alphonsine Rambier

Ma maison

70 roses et un trophée

Tout au long de l'année, les cours se sont succédés dans la salle de sport municipale qui s'est parfois révélé un peu petite. Le magnifique spectacle de l'année dernière a donné à beaucoup l'envie de participer à leur tour. En ce samedi de début d'été, c'est donc pour les 70 élèves de l'école de danse I.D.E.A. et leur professeur Valérie Géhant la concrétisation de leurs efforts et de leurs rêves, et c'est avec un grand plaisir teinté quand même de trac qu'elles se retrouvent dans la salle de sport transformée pour quelques heures en loge.

A l'heure dite, les lumières s'éteignent dans la salle, s'allument sur la scène et le silence se fait spontanément parmi le public nombreux et d'avance sous le charme.

Suivant le thème choisi par Valérie Géhant qui a créé toutes les chorégraphies : " Reflets du 20^e siècle " les ballets vont se dérouler et nous serons tour à tour attendris par les plus petites, entraînés dans un french cancan endiablé puis sur les traces de Charlie Chaplin avec " les lumières de la ville " nostalgiques avec les années soixante et les années soixante-dix, dynamisés par les ballets rock et swing, admiratifs devant le ballet néoclassiques

espagnol sur un thème de Bizet, le charleston, la fièvre du samedi soir dansés par les adultes, le rap et bip-bop exécutés par les ados. Chaque ballet est ponctué par les applaudissements nourris et enthousiastes d'un public conquis.

Le temps à passé trop vite, le spectacle se termine. Guidés par les adultes, les danseurs reviennent sur scène, effectuent un dernier tour et se regroupent pour le tableau final au son du célèbre " Faut rigoler..... avant qu'le ciel nous tombe sur la tête..... " : Un choix qui résume bien l'ambiance des cours : du sérieux, du travail, des efforts demandés mais toujours dans une atmosphère détendue, en sachant rire et sans se prendre trop au sérieux.

Sur scène, le professeur a rejoint ses élèves et s'adresse au public pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réussite du spectacle et annoncer que les cours pourront reprendre en septembre dans une salle agrandie et

mieux adaptée. L'émotion sera à son comble pour Valérie quand elle se verra offrir des fleurs en signe de gratitude par ses élèves, mais aussi et surtout le trophée des sports 1999 par Fabien Bouvie, président de l'OMS, qui ensuite remettra une rose à chaque danseuse.

Une année vient de s'achever, couronnée par ce superbe spectacle, une autre commencera en septembre. Mais au fait, un dernier souhait du professeur : La danse n'est pas qu'une affaire de femmes, alors Messieurs, à vous de nous rejoindre et de nous montrer ce que vous savez faire.

Nicole DOL



CLASSIQUE

CLASSIQUE 1

Chloé ATHANASSARAS, Camille CHAFFIOL, Cécile MELLADO
Pauline OLIVIER.

CLASSIQUE 2

Léna ATGER, Fanny CHAFFIOL,
Florence ELJILALI, Diana FLAGEOLET, Anaïs GUICHARD.

CLASSIQUE 3

Fanny BOIX-SABATA, Clémentine BOURDIN, Roxane COURTAUT
Nadège JAFFRENOU, Anaïs LECLERE, Anouk MONTEL
Vanille PAITREAUT, Anne ZA'NONI,
Aude ZANONI

CLASSIQUE ADOLESCENTES

Canelle AUDREN, Claire AVRIL,
Laure BOIX-SABATA
Virginie COSTANZO, Noémie DIEUDONNE, Colinda FERRAUD
Emilie SEGARD

JAZZ

JAZZ 1

Soumaya BENNEJMA, Delphine BRESSON, Julie DANROSEY
Garance DESJOURS, Léa DESJOURS, Clémentine DOL
Aurélien ELJILALI, Jennifer FLAGEOLET, Louise LA LE

JAZZ 2

auline CHAFFIOL, Camille CLAIRET,
Pauline COMPAN,
Valérie DEROO, Lydie GAUTIER,
Karine GUICHARD

Christelle JOURDAIN, Julie MARIN,
Rachel NAVEL, Elsa RACAUD
Audrey VERDIER

JAZZ 3

Sandy BELLOTTO, Bérangère CHAFFIOL, Marylène DIEBOLD,
Amélie ELJILALI, Jessica GAUTIER,
Julie GIBELIN-BOYER
Amarine GRIMALDI, Aurélien MASSOT, Jenny PELLUCUER

JAZZ ADULTE

Annie BONNET, Sylvie CAMBON,
Christine FLAGEOLET
Martine GIBELIN-BOYER, Valérie OROSCO, Frédérique GUICHARD
Marie-Pierre OTHO-IGNACIO,
Pascale OROZO, Françoise THERON

Berges 99, Ad augusta per angusta*



*Sculpture
de
Colette
BRICE*

Deux pages culturelles, deux rencontres conviviales, en deux jours ensoleillés : c'était la deuxième édition des "Berges en septembre".

Vêtues d'oeuvres d'art sorties de l'imagination et l'habileté des douze artistes invités et les amis des beaux arts, **coiffées** d'une tiare de sable par Mondial

Billes, **ornées** de notes de musique par Steel Band, Banda Sagana et la Lyre, **chatouillées** par les Zencroyeurs, **maquillées** par les passants sous l'œil amoureux de Jean Suzanne, **dotée** de saveurs alléchantes par les habitants et commerçants de St-Bau., **colorées** par les stands des associations locales, **choyées** par une chaleur d'été, **bercée** par la fraîcheur de la nuit et le chant de l'Hérault, **les berges** ont offert aux visiteurs des instants de bonheur deux jours durant. Grâce à la générosité des artistes, la présence des bénévoles, l'énergie et la spontanéité des jeunes.

Les "Berges en septembre" c'est le résultat de plusieurs mois de travail, de négociations, de recherche, de kilomètres parcourus, de nuits blanches,.....d'une poignée de bénévoles (inférieur au nombre de doigts de la main) ; alors pour les Berges 2000, l'association Animation Culturelle sollicite le concours du plus grand nombre de St-Bauzillois, car c'est connu, plus on est nombreux, moins est pénible le travail, plus on est de fous et plus on s'amuse, il y a plus dans deux têtes que dans

une.....etc.

Je sais qu'elle ne veut pas qu'on parle d'elle, mais l'honnêteté intellectuelle m'oblige à rendre à Lydia

CLAIRET CHARANDAK, ce qui appartient à l'histoire culturelle du village : votre idée des "Berges en septembre", avec l'énergie et la générosité que vous y mettez sans compter, pour le plaisir de tous, a marqué un tournant dans la vie culturelle du village. Plaçant St-Bauzille en haut de la page de l'action culturelle dans la région. En témoignent l'échos que les médias en ont fait, les remerciements des visiteurs, la satisfaction des intervenants, l'afflux des gens au delà de St-Bauzille et du Canton, et l'intérêt des institutions départementales et régionales pour l'événement.

Elle est désormais inscrite dans les mémoires.

Et si on parle des "Berges 2000"... ! Vos critiques et vos idées seraient le bien venues.

Nouredine ZOUAOUI

* Ad augusta per angusta = A des résultats magnifiques par des voies étroites. Mots de passe des conjurés au quatrième acte d'Hernani de Victor Hugo. On n'arrive au triomphe qu'en surmontant maintes difficultés.

Saint Bau. A la une

Il n'est meilleure publicité que celle qui parle de vous. C'est ce qui est arrivé à notre petit village ce 15 août dernier. En effet la première chaîne de télévision française a diffusé au journal de 20h un petit reportage sur l'ouverture de la chasse au sanglier du matin même; la Saint Hubert avait été choisie.

Ce matin du 15 août à l'heure où les derniers festifs, les yeux ensommeillés, regagnaient leur confortable lit, la cinquantaine de chasseurs de l'équipe sanglier

le quittait pour la première partie de la saison 1999/2000. Le département de l'Hérault comme quelques autres départements de la frange méditerranéenne procédait à l'ouverture de la chasse à ce gibier. Cette ouverture aussi précoce s'explique par la progression de cet animal depuis quelques années qui cause des dégâts aux cultures en toutes saisons mais surtout aux vignobles. Les jachères, le couvert végétal qui lui procure tranquillité et la nourriture importante sont les principales raisons de son expansion. Cet animal consomme beaucoup et a une

importante liste de produits qu'il ingère. Ce qui ne l'empêche pas de faire un choix et, si ses mœurs sont grossières, son gosier peut tout à fait être raffiné. Pour preuve, une souche de bon raisin précoce perdu au milieu d'une grande vigne ne sera pas épargné par son groin.

A partir du début de la maturation des raisins et jusqu'à la fin des vendanges notre sanglier va parcourir les vignobles au gré des différents cépages; c'est une nourriture facile et à portée des fourrés. Il ne va pas se gêner et son geste grossier endommagera la récolte (pour une grappe consommée, il

va en détruire 10). D'où la nécessité de le réguler et surtout de l'éloigner des vignobles jusqu'à la fin des vendanges. A noter au passage que l'indemnité versée aux agriculteurs pour les dégâts causés par le gibier est entièrement payée par les chasseurs et eux seuls, par un système de taxation annexe au permis de chasse. C'est donc pour ces raisons que la saison de chasse au sanglier a débuté aussi tôt.

Au rendez-vous, nous avons remarqué la présence de deux nouveaux qui n'étaient autre que

le journaliste de TF1 et son caméraman. Ils ont participé à tout le déroulement de la partie en suivant des rabatteurs, Fernand et Clément et observant le travail des chiens sur le pied de la nuit. En partageant le déjeuner, ils ont pu profiter du réveil de notre campagne en ce mois d'août certes un peu chaud mais oh combien agréable. Beau paysage avec en fond sonore les différentes menées délogeant et poursuivant les hardes, ragots ou solitaires. La chance ne leur a pas souri car ils n'ont pu apercevoir le gibier chassé. Ils se sont

contentés du résultat, quatre magnifiques sangliers prélevés pesant respectivement 51,53,63 et 100 kilos.

Les images recueillies et le commentaire qui les a accompagnées étaient d'une excellente qualité, flatteur pour notre belle région. Des témoignages de toute la France, de Belgique et de Suisse nous sont parvenus à la suite de cette diffusion, enviant notre équipe sanglier.

CELIE Thierry

Voilà le slogan que les St Bauzillois ont pu voir le jour de la rentrée sur le mur de l'école. Et d'instit, il n'y en avait pas.

Pourtant, en juin, l'inspection avait bien dit que le poste supplémentaire que nous avions demandé serait créé.

Jeudi 2 septembre, prérentrée des instituteurs. Pendant l'été le SIVU a fait les travaux, a acheté le mobilier et aménagé la classe pourtant il n'y a pas de nouveau maître. Cette fois, l'inspection dit que le poste sera créé une semaine après la rentrée si les effectifs sont suffisants. Les listes sont affichées à l'école : 30 élèves au CP-CE1, 30 au CE1-CE2 et 34 au CM-CM2 mais la maternelle, bien que chargée, ne dépasse pas les 27 enfants. Nous sentons bien que si nous ne faisons rien, nous n'aurons pas ce poste.

Organisation en catastrophe d'une réunion le dimanche en fin d'après-midi. Chacun à son téléphone pour prévenir le plus de monde possible tout en se demandant si les gens se dérangeront comme ça au pied levé.

Et le dimanche soir, quel plaisir de constater que oui, les parents se sont mobilisés.

Chacun fait des propositions et on établit une liste d'actions à mener.

- Occuper l'école
- Gêner la circulation sur le chemin neuf sans le bloquer en y installant la classe

Y A-T-IL UN INSTIT DANS LA CLASSE ?

- Prévenir les médias et les faire venir
 - Distribuer des tracts
 - On se sépare ; les uns écrivent articles et tract, d'autres cherchent les coordonnées des télévisions et radios, d'autres font des banderoles après être allés chercher vieux draps et peinture
- Lorsqu'on se sépare, tout est prêt. Le lendemain, c'est la rentrée, les enfants sont là, aussi nombreux que prévu. Pendant que les enseignants les font rentrer en classe, un petit briefing met tout le monde au courant de la situation. La télé est là et filme. Le ton est à l'action et la manifestation s'organise sur le chemin neuf. On sent que tout le monde est résolu mais l'ambiance reste bon enfant. Café, thé, pique-nique, musique ... Les automobilistes s'arrêtent et sourient.

A 14h30 comme prévu l'inspecteur, Monsieur Carpentier arrive. Un comité l'accueille devant l'école tandis que les parents élus et les membres du SIVU l'attendent devant l'école.

Il entre et compte les enfants puis ressort avec son escorte. Une table ronde

s'organise dans la salle du conseil municipal. Dehors, nous attendons.

Quand la porte se rouvre, c'est la déception, il n'a rien promis. Nous restons là, un peu amers. Le ton monte, il va falloir durcir le mouvement ...

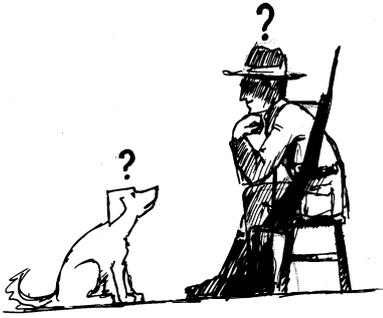
Le soir, le reportage passe sur TF1 national et lorsqu'il s'achève, PPDA nous annonce que nous avons eu gain de cause et que le poste est officiellement obtenu.

Le lendemain nous accueillons Muriel Issert, la nouvelle maîtresse avec la plus grande joie.

Merci à tout le monde de cette rapide et efficace mobilisation et une bonne année scolaire à tous les enfants.

*Hélène SIEGWALD
Maman d'élèves*





Pro-Chasse ou Anti-Chasse ?

Deux articles sont parus dans les numéros 53 et 54, l'un sur la manifestation des chasseurs à Toulouse, l'autre sur les chasseurs en général. Plus deux ou trois lignes sur le résultat des élections européennes qui notaient que les partisans de la liste « chasseurs » s'étaient moins abstenus que les autres électeurs.

Quelques réflexions me sont parvenues : « Le Publière se serait-il rangé dans le camp des chasseurs ? » Ceux qui se sont posé la question n'ont pas jugé utile de prendre la parole dans le Publière. Peut-être ont-ils eu raison de ne pas vouloir relancer une polémique pour laquelle tout le monde n'est pas prêt. Pourtant, il faut être clair. Les deux articles en question sont le point de vue de leur auteur, non celui du Publière. De même cet article-ci n'engage que moi-même. Au Publière, il n'y a pas de « pensée unique ». Tout le monde peut s'exprimer et il est regrettable, justement, que toutes les tendances ne le fassent pas.

Quant au commentaire « unanime » sur le résultat des élections européennes, ce n'était pas un bravo aux « chasseurs » mais un regret commun de toute l'équipe sur l'indifférence de trop d'électeurs à propos d'enjeux qui nous concernent tous.

A la question trop simple « pro-chasse » ou « anti-chasse », on ne peut sérieusement répondre sans se demander d'abord s'il faut que le monde de la chasse reste ce qu'il est à tout prix ou

s'il doit évoluer et comment. Car c'est vrai que le milieu « chasseurs » est souvent convivial, qu'il repose sur des traditions importantes, qu'il rassemble dans une activité commune des gens de milieu et de genre de vie différents. C'est une vraie communauté (un peu comme le foot ou d'autres sports), avec ses défauts et ses qualités comme toute communauté. Mais cette activité pose, à ceux qui ont à organiser la vie publique (et à tout citoyen en démocratie) certains problèmes.

Par exemple, au cours de la saison 97/98, à la suite d'une enquête de l'O.N.C. (Office National de la Chasse) il y a eu, en France 224 accidents de chasse, dont 104 graves. En 95 : 11 morts, en 96 : 30 et en 98 : 45. L'Hérault et le Gard sont en tête des départements les plus touchés. Pourquoi ?

Une des raisons, paraît-il, est la prolifération du gros gibier, chevreuil, sanglier, cerf (100 000 têtes en 76 et 650 000 en 98), résultat de la mise en place de « plans de chasse très stricts ». En même temps, le petit gibier (lièvres, faisans, perdrix) s'est raréfié et beaucoup de chasseurs, se tournent vers le « gros » (25 % en 85, 75 % en 98). D'où tir à balle (au lieu de plombs), armes rayées (plus de deux kilomètres de portée) tir presque à l'horizontale, en battue (ce qui exige plus de prudence et de discipline, et un sang-froid à toute épreuve). Et, dans notre région aux sites merveilleux, il n'est pas prudent de se promener sur les sentiers de randonnée quand il y a des battues dans le secteur, notamment les dimanches et mercredis pendant l'ouverture). Certes, la route

ou l'escalade en montagne font, hélas, encore plus de victimes que la chasse. C'est vrai. Mais la chasse est aussi et de plus en plus un loisir à risques et il faut y penser sérieusement au-delà des réflexes émotifs. D'autant que, la chasse n'est pas toujours ce qu'elle était. En principe elle est la recherche d'un gibier naturel dans son propre milieu naturel lui aussi. Or, les lâchers d'oiseaux d'élevage se multiplient et l'évolution des populations de gibier n'est pas sans relation avec l'évolution de l'agriculture ou de l'intervention humaine sur la nature pour divers motifs. La chasse aux migrateurs s'est amplifiée et en France, elle est ouverte six mois par an contre quatre dans les autres pays européens, traversés par les mêmes migrateurs, ce qui dénote au moins un certain déséquilibre.

Un autre sujet contesté : la loi de Verdeille, votée en 1964, qui oblige, dans 29 départements, tout propriétaire d'un terrain de moins de vingt hectares (60 dans certains départements) à accorder sur tout son territoire le droit de chasse à une association de chasse agréée par la commune. Même Paul Henry HANSEN-CATTA, président de la Fédération des chasseurs de l'Aisne a fait cette réflexion : « Si je n'étais pas chasseur, je n'aimerais pas que l'on chasse chez moi. » Une loi est-elle un dogme définitif et immuable ? ou doit-on, de temps en temps la revoir en fonction du présent ? fallait-il ou non abroger cette loi ?

Et ainsi de suite. D'autres arguments pourraient être cités pour ou contre la chasse, telle qu'elle existe aujourd'hui. La polémique n'est pas près de se terminer

et la situation paraît bloquée. D'un côté, des chasseurs (pas tous) qui s'accrochent exagérément à une tradition dépassée par certains aspects et refusent toute remise en cause de leurs « acquis ». De l'autre des écologistes (pas tous) qui rêvent d'une nature à la Rousseau et condamnent tout meurtre d'animal, quel qu'il soit.

Et, face à ce dialogue de sourds, des « politiques » soucieux de ne pas déplaire à leurs électeurs, des affairistes préoccupés essentiellement de leurs finances (la chasse représente 12 à 15 millions de chiffre d'affaires annuel en France) et des citoyens qui se complaisent à des a-priori

déraisonnables et sans issue. Il y aurait là de quoi désespérer si l'on ne persistait à croire, dur comme fer, que tout homme sain d'esprit est toujours capable de dialoguer, d'écouter les autres, de raisonner devant une réalité qui évolue sans cesse.

C'est pourquoi, pour sortir de l'impasse, diverses études et réflexions de toutes sortes sont en cours. Certaines préconisent dans certains cas la suppression du gibier de tir au profit d'un repeuplement plusieurs semaines avant l'ouverture, ou la reconnaissance du droit de non-chasse, ou une formation plus exigeante des chasseurs (parrainage, période

probatoire de deux ans comme en Allemagne, contrôle médical ou d'alcoolémie, etc., etc.).

De toute façon on ne pourra pas rester en l'état actuel. Mais on ne trouvera de solutions que si on les cherche.

Alors cherchons et cessons de nous prendre mutuellement pour des imbéciles ou des attardés.

Jean Suzanne

Nota : Plusieurs informations de cet article ont été extraites d'un écrit d'Humbert RAMBAUD paru dans « Valeurs Actuelles » du 5 décembre 1998.

Une nouvelle association vient de se créer à St Bauzille. Elle regroupe trois communes Montoulieu, Agonés, Saint Bauzille. Elle a pour nom « Gardaren lou Mas » (« Garder le Mas » au sens de surveillance et Mas est une ferme de la région mais aussi les trois premières lettres des communes que l'association regroupe – Montoulieu – Agonés – Saint Bauzille -)

Devant les dangers de la mondialisation et les restrictions de l'Europe, nous avons senti le besoin de nous regrouper en association pour nous protéger contre cette uniformité où notre agriculture, nos traditions, notre alimentation, notre cadre de vie et plus simplement notre ruralité n'auraient plus leur place.

Les objectifs de cette association sont :

- Mieux faire connaître notre environnement, nos traditions, notre culture, nos loisirs.

- Informer ses habitants de tous les dangers qui pourraient subvenir entraînant

des nuisances ou de l'insécurité.

- Dynamiser et faire connaître notre agriculture, nos élevage, les produits du terroir.

- Protéger notre patrimoine ancestral de toute atteinte pouvant nuire à son équilibre et à sa beauté.

Des dossiers et des actions sont déjà à l'étude :

- Natura 2000, un monstre en sommeil ; qui à son réveil interdira certaines zones comme le plateau du Taurac à toute activité humaine : chasse, promenade, cueillette, exploitation ...

- La préparation d'une manifestation publique pour faire connaître les produits du terroir, notre agriculture, les activités de loisir, nos traditions etc.....

- Envisager des solutions pour la remise en culture des terres et la suppression des jachères, le retour de l'élevage des ovins, ainsi que la réhabilitation de notre patrimoine arboricole (olivier, ...).

Gardaren lou Mas

- La décharge du Triadou, « petite décharge » (10 communes) qui peut en devenir une très grande, plus de 96 communes des portes de Millau aux portes de Nîmes

Si vous êtes intéressés par les objectifs de cette association, alors rejoignez-nous. Nous avons besoin de vous, de vos opinions et de votre présence pour toutes les actions que nous serons amenés à réaliser. Pour cela contacter un des membres du bureau, signataires de cet article ou écrivez à : Gardaren lou mas La Plantade 34190 St Bauzille de Putois.

*Oscar ALLE Président,
Bernard GAY Secrétaire,
Philippe LAMOUROUX
Trésorier
et adjoints respectifs
Michel MARTIAL,
Thierry CELIE,
André ALLEGRE .*

Saint-Bauzille, Brissac, LA SERANNE

Siège Social : Café de l'Union
34190 SAINT-BAUZILLE DE
PUTOIS

Nous voici à l'aube d'un nouveau millénaire et d'une nouvelle saison sportive.

Le départ de nos jeunes vers les villes ont contraint les dirigeants et joueurs de Saint-Bauzille - Cazilhac, Brissac, d'unir leur destinée afin que leur sport favori le Football ! reste toujours présent dans nos villages de la Haute Vallée de l'Hérault, en étant de ce fait les précurseurs sportifs de l'intercommunalité chère à nos hommes politiques.

Cette entente se nommera en prenant la première lettre de chaque village Saint-Bauzille - Cazilhac - Brissac La Séranne. Le Siège Social étant au Café de l'Union à Saint-Bauzille.

Les équipes jeunes et seniors évolueront alternativement sur les stades de Saint-Bauzille et Cazilhac en attendant celui espéré de Brissac.

L'Etoile Sportive, S.O. Cazilhac - O.S. Brissac garderont bien sûr leur propre identité respective et organiseront comme par le passé leurs propres manifestations « Lotos, Calendriers - Fêtes, " etc...

Le Bureau se présente comme suit :

Présidents :

Eric CAZALET Montoulieu
(Correspondant District)
Pascal GUICHARD St-Bauzille
Michel MONTEIL Brissac

Secrétaire :

Frantz REBOUL St-Bauzille
Adj. Bernard COMBET Agonès
Trésorier

Alain GOIORIANI Coupiac
Adj. Gilles OLIVIER St-Bauzille
Membres du bureau :

Jules-Marie CAUSSE St-Bauzille
Nicolas CIRIBINO St-Bauzille
David VIALA St-Bauzille
Louis DELAIRE St-Bauzille
Louis OLIVIER St-Bauzille
Laurent LEMORT Cazilhac
Martine THIBAUT Cazilhac
Christophe TERRIOUX Brissac
Pierre VERDIER St-Bauzille
Richard GRANIER St-Bauzille

Dirigeants :

Equipe A Louis DELAIRE -
Christophe TERRIOUX -
Michel MONTEIL
Eric CAZALET - Alain
GOIORIANI - Harman LOPEZ
(Entraîneur).

Equipe B Jean-Charles RICOME -
Pascal GUICHARD - Martine
THIBAUT

Jean LOPEZ -Eléna MONTEIL
Vétérans David VIALA - Pierre
VERDIER - Thierry LERMA -
Eric CAZALET
Michel MONTEIL (championnat
+ loisirs).

Commission des jeunes :

Débutants : Jules-Marie CAUSSE
(Educateur)

- Eric CAZALET

Poussins : Bernard COMBET -
Gilbert BERTRAND

Benjamins Thierry LERMA -
Nicolas CIRIBINO

- **13 ans** Gilles OLIVIER
(Educateur)

- **15 ans** Patrick PEYRIERES -
Laurent MAZAURIC (Educateur).

Equipe A La Promotion de
Première Division sera Opposée :

BAILLARGUES III,
CAMPAGNE I, CASTRIE I,
GANGES II, M. INTER I, M.
MONTASINOS I, MAUGUIO I,
NOTRE-DAME DE LONDRES I,
ST-AUNES I, SAUSSAN I,
TEYRAN I;

Equipe B Deuxième DIVISION
sera opposée:

COURNONSEC I, GANGES III,
M. PAILLADE II, M. CASA
PORTUGAL I, M. RITCHER II,
MIREVAL I, ST-BAUZILLE DE
MONTMEL I, ST-DREZERY I,
ST-MARTIN DE LONDRES II,
ST-MATHIEU-TREVIERS II,
VAILHAUQUES I.

Les groupes VETERANS et jeunes
n'étant pas connus à l'heure de la
rédaction de cet article seront
communiqués dans le prochain
numéro.

Souhaitons à tous une bonne
saison !

Frantz REBOUL

Fax/Tél. : 04 67 73 34 74

HORIZONTAL

- A : Délicieuses si elles sont de
Montpellier.
B : Comme l'eau de la mer -
L'Irlande Gaélique.
C : Elles résonnent surtout l'été
en Camargue ...
D : Indique surtout la nouveauté -
Boîtes très surveillées ...
E : Un spécialiste compétent à
votre service.
F : Après un sourire, elle est à
vous ...
G : Fin de vie - Organisme de
sondages officiel.
H : Porte bestiaux - Aimé
Jacquet en est un.

MOTS

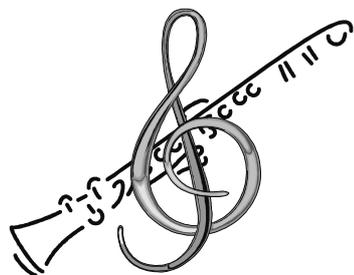
Par Christian LECAM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A									
B					■				
C									■
D				■					
E								■	
F									
G	■			■					
H					■		■		

VERTICAL

- 1 : Sur la route de Pézenas ...
2 : Punirais de coups, selon un
supplice moyenâgeux.
3 : Débilites.
4 : Nombreux à Rolland Garros -
Dans la vis.
5 : Félicie ...
6 : Ils peuvent être de sport.
7 : Ne sont pas à moi ...
8 : Concerne la culture des
habitants de Haute Écosse -
Roue à gorge.
9 : Pronom personnel - Peuvent
être de peur ou de chaleur.

(Solution page 22)



Semaine musicale à Montoulieu

A l'initiative d'un habitant de Versailles ayant des liens amicaux avec des personnes de Montoulieu, un stage de chant chorale y fut organisé du 21 au 27 août dernier.

Tout a commencé par un apéritif "inscriptions" le samedi 21.

3 niveaux de stage étaient proposés : 1 stage d'initiation pour personnes débutantes, un stage pour enfants de 6 heures chacun et un stage "choeurs d'opéras", pour choristes ayant pratiqué, de 27 heures. Une bonne vingtaine de chanteurs de la région de Ganges s'étaient joint à ces ateliers qui ont mobilisé environ cinquante personnes.

Première répétition le samedi

soir et premiers prémices d'un réel bonheur musical qui ira croissant tout au long du stage.

La direction était assurée par Juliette HENAFF, chef de chœur du conservatoire national de la région de Versailles, sa compétence. Sa communication de la musique, sa douce autorité et sa précision n'ont cessé de nous émerveiller et de nous inciter à chanter mieux et encore mieux jusqu'au concert du vendredi soir; plaisir sublimé par l'accompagnement virtuose et subtil du piano de Sylvaine WIART sur des partitions de réductions d'orchestre parfois difficiles. Il faut ajouter que cette Dame est la compagne de Dominique ETIEVANT, flûtiste concertiste de son état et que tous les deux nous ont offert le lundi 23 un concert fabuleux sur des musiques Tchèques et Hongroises,

prestation impressionnante digne d'un festival de musique de radio France à Montpellier.

Et vint le soir où il nous fallut donner à écouter tout ce travail. Les trois ateliers ont interprété chacun leur tour des oeuvres de Cornysh, Brahms, Sanchez, Vellard/Prévert, Verdi, Donizetti, Rossini, Bizet, Purcell, Mascagni, avec un plaisir à donner le meilleur pour chacun, moment inoubliable d'intensité.

Quand la Musique est chaleureuse, communicative et créative à interpréter, elle est belle à entendre et Montoulieu l'a bien servie pendant toute cette semaine. Peut-être une nouvelle édition l'été prochain ? des bruits courent...

Un choriste

Emile BOURGET

CREMATION : un mot qui intrigue qui inquiète, qui fait peur même, mais qui s'impose davantage chaque jour.

Car derrière ce vocable ou son équivalent "incinération" se retrouve l'une des plus vieilles traditions de l'humanité, celle qui vise à donner à la dépouille humaine, une fin propre et rapide, afin que le corps ne devienne pas "cette chose qui n'a pas de nom" comme l'a écrite le poète.

Une telle décision, mûrement réfléchie que prend le crémaliste lorsqu'il choisit d'être, jusqu'au bout, maître de son corps, traduit sa volonté formelle de laisser la terre aux vivants et une planète propre aux générations futures.

Construire des maisons ou

des stades plutôt que des cimetières, n'est-ce pas là une affirmation parfaitement humaniste ?

Jusqu'à 1963, l'Eglise Catholique s'opposait à la crémation. Depuis Vatican II, le Pape a levé l'interdit qui ne correspondait plus à l'évolution des esprits et du libre arbitre. C'est ainsi que l'on a vu le pourcentage des crémations par rapport au décès, passer en France de 0,5 % il y a 20 ans à 13 % en 1996, les 25 % devant être approchés ou atteints à la fin de ce siècle.

A Montpellier, le pourcentage est de 42 % par rapport aux décès des habitants de cette ville.

C'est aussi grâce à l'action des Associations Crématistes et à la volonté de leurs responsables que les

pouvoirs publics ont encouragé cette solution.

Les 173 associations crématistes de France ont pour vocation d'accueillir et de renseigner toutes celles et ceux que la crémation intéresse.

Dans notre Région Languedoc-Roussillon 14 Associations et plusieurs dizaines d'antennes sont à votre disposition pour tous renseignements.

Responsable Régional :
Georges MARTIN

*Association Crématiste du
Languedoc Roussillon
16, rue du Mas de Lemasson
34070 MONTPELLIER.*

LA CREMATION

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt six juillet mil neuf cent quatre vingt dix neuf, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. CAMBON F ; DEFLEUR J ; ROUGER P ; OLIVIER G ; BOURGADE L ; FLOURIAC G ; REBOUL J ; ISSERT G ; CLEMENT P. Mmes PEYRIERE M ; RICOME M.
Absents : BOUVIE B (procuration à J. DEFLEUR) - CLAIRET L (procuration à F CAMBON) - VERDIER P. (excusé)
Secrétaire de séance : J. DEFLEUR

Le procès verbal de la séance précédente étant approuvé, le maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

I VENTE DE L'ANCIEN LOCAL E.G.C. :

L'immeuble du Chemin du Mas de Banal occupé auparavant par la Société EGC ESPACE a été libéré par cette dernière.

Depuis qu'il est inoccupé, il représente une charge pour la collectivité qui n'en a pas besoin pour les services communaux.

Monsieur le Maire propose donc de le mettre à la vente et demande aux membres du conseil de fixer les conditions de cette vente.

Le conseil, par 11 voix pour, 1 voix contre, et une abstention décide de mettre le local en vente sur le mode de gré à gré et demande au maire de rédiger un cahier des charges qui sera examiné au cours d'une prochaine réunion.

II DELEGATION DE SERVICE POUR LE CAMPING ET LE CAMPOTEL :

Monsieur le Maire fait part des difficultés rencontrées chaque année pour gérer efficacement le Camping et le Campotel :

- recrutement de saisonniers pour le camping
- nécessité de renouveler les installations pour le camping et le Campotel.

Il propose donc de déléguer ces services et présente les différentes formes de délégations

- gérance forfaitaire
- régie intéressée
- affermage

- concession

Le Conseil, par 12 voix pour et une abstention se prononce pour la mise en concession des services publics pour la gestion du camping et du Campotel et dit que la commission de délégation du service public sera composée des mêmes membres que la commission d'appel d'offre.

III RETROCESSION DU JARDIN PUBLIC AU SIVU :

Compte tenu de l'augmentation des effectifs des élèves de l'école publique et de la création d'une classe supplémentaire à la rentrée de septembre 1999, la SIVU est obligé de faire une extension des bâtiments existants. Un projet a été établi pour la création de deux classes et d'une cantine et l'implantation serait faite dans le jardin de la mairie sur les parcelles n° 982-1099-968, 980 et 981 (en partie) afin de faire unité avec le bâtiment existant.

Ce projet a été approuvé par les membres du SIVU « Le Thaurac » qui sera le maître d'ouvrage.

Cependant, les parcelles concernées appartiennent à la commune de St Bauzille de Putois. Il conviendrait donc de les céder au SIVU. Le Conseil, à l'unanimité,

- Approuve le projet d'extension de l'école sur les parcelles précitées.
- Accepte leur transfert au SIVU à titre gratuit
- Autorise le maire à signer l'acte correspondant..

IV DESSERTTE DE LA COMMUNE EN GAZ :

Conformément à la loi n° 98 546 du 2 juillet 1998, un plan de desserte en gaz doit être élaboré pour définir parmi les communes qui en auront fait la demande, celles qui pourront être retenues.

Le décret n° 99-278 du mois d'avril 99 précise que cette demande doit être transmise au préfet avant le 14 août 1999.

Une étude de rentabilité sera alors faite par gaz de France. Cette étude déterminera un ration ; c'est ce ratio qui permettra ou non l'inscription de la commune au plan de desserte.

En cas d'inscription, il convient alors de préciser les clauses à insérer dans le contrat de concession à intervenir, notamment

- la qualité du produit et du service

- la protection de l'environnement
- la sécurité
- la programmation et le financement des travaux

- la redevance versée par le concessionnaire

- le contrôle de l'exploitation

En cas de non inscription au plan de desserte, la commune pourra faire appel à un opérateur de son choix, agréé par le ministre de l'énergie.

Le Conseil, à l'unanimité, demande à Monsieur le Préfet, l'inscription de la commune au plan de desserte en gaz. En cas d'inscription, un cahier des charges insérant les principales clauses de fonctionnement sera rédigé.

V PARTICIPATION AU CENTRE AERE DE GANGES :

Monsieur le Maire rappelle que la commune participe depuis plusieurs années aux frais de fonctionnement du centre aéré de Ganges pour les enfants de Saint Bauzille de Putois qui le fréquentent.

Cette participation était de 40 francs par enfant et par jour en 1998, ce qui représente une dépense de 4000 francs ; il propose de la reconduire en 1999.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte de reconduire cette participation.

VI SUPPRESSION DE L'OPERATION N° 22 DU P.O.S. :

Une opération de voirie n° 22 avait été inscrite au POS révisé en 1993 afin de désenclaver le village.

Cette opération s'avère inutile aujourd'hui dans le tronçon qui relie le chemin du Mas de Banal au chemin des Cabalounas.

Il propose donc la suppression de cette opération sur cette partie.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la suppression de l'opération n° 22 sur la partie qui relie le chemin du Mas de Banal au chemin des Cabalounas et qui affecte les parcelles n° D 1003-1570-1709.

VII AVENANT AUX TRAVAUX SALLE DES RENCONTRES :

Des imprévus apparaissent au fur et à mesure de l'avancement des travaux de gros oeuvre réalisés à la salle des rencontres, notamment des défauts de fondations, des fissures au plafond, qui n'étaient pas visibles avant la démolition.

Des travaux supplémentaires sont donc nécessaires pour un montant de

17 849 francs H.T. Un avenant a donc été rédigé et Monsieur le Maire demande l'autorisation de le signer. Le Conseil accepte à l'unanimité.

VIII ADHESION DES COMMUNES DE SORBS ET DE ST MAURICE DE NAVACELLES AU SIVOM DE GANGES - LE VIGAN

Monsieur le maire informe les membres du Conseil, que les communes de Sorbs et de St Maurice de Navacelles ont souhaité adhérer au SIVOM Ganges - Le Vigan. Le SIVOM a délibéré favorablement à cette adhésion. Conformément à l'article L 5212 - 26 du Code général des Collectivités Territoriales, il

convient maintenant à chaque commune adhérente de se prononcer sur cette adhésion.

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'adhésion de ces deux communes au SIVOM Ganges - Le Vigan.

IX ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION :

Monsieur le Maire fait part d'une demande d'aide en faveur des réfugiés du KOSOVO, présentée par l'association COSI secours internationaux. Il propose l'attribution d'une aide de 3000 francs.

Le Conseil, à l'unanimité, accorde à l'association COSI Secours

internationaux une subvention de 3000 francs.

X VIREMENTS DE CREDITS :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres étant insuffisants, il est nécessaire de faire les virements ci-après :

Chapitre 60 : + 65 000

Chapitre 63 : - 65 000

Conseil, à l'unanimité, approuve les virements de crédits ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le neuf septembre mil neuf cent quatre vingt dix neuf, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. CAMBON F ; DEFLEUR J ; ROUGER P ; OLIVIER G ; BOURGADE L ; FLOURIAC G ; ; ISSERT G ; Mmes BOUVIE B ; PEYRIERE M ; RICOME M.

Absents : REBOUL J (procuration à G. OLIVIER) - CLAIRET L (procuration à J. DEFLEUR) - VERDIER P. - CLEMENT P.

Secrétaire de séance : FLOURIAC Gérard

Le procès verbal de la séance précédente étant approuvé, le maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

I - P.O.S.

1) Annulation du P.O.S. :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Tribunal Administratif, par jugement rendu le 7 juillet 1999 a annulé la délibération du 13 décembre 1993 approuvant le P.O.S. révisé de la commune.

Cette décision a pour effet de remettre en vigueur le POS de 1983 révisé en 1989.

Or, l'examen de ce document par une commission qui s'est réunie en urgence à la mairie, a révélé que celui-ci est inapplicable actuellement. En effet, le zonage ne correspond plus aux besoins actuels ; de plus, ce POS est devenu obsolète et illégal car il ne respecte pas les lois d'aménagement et d'urbanisme s'appliquant sur tout le territoire communal.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Or, l'article L 125-5 du Code de l'urbanisme permet de refuser de remettre en vigueur le POS antérieur et d'appliquer les règles générales prévues au Code de l'urbanisme.

Le Conseil, compte tenu de ce qui est dit, décide d'appliquer le règlement général d'urbanisme.

2) Elaboration d'un nouveau POS :

Compte tenu de ce qui vient d'être décidé, il s'avère que la commune n'est plus dotée de POS ; Monsieur le Maire présente alors l'intérêt pour la commune d'élaborer un nouveau POS qui prendrait en compte les nouvelles lois (lois sur l'eau, loi BARNIER, loi sur le paysage ...) et qui permettrait de définir un zonage mieux adapté aux besoins actuels.

Le Conseil approuve cette proposition.

3) Cabinet d'urbanisme :

Monsieur le Maire précise que les services de la DDE peuvent être associés à la procédure d'élaboration, mais ne sont plus habilités à réaliser les travaux d'élaboration (études, plans, ..) Pour cela, il faut faire appel à un cabinet d'urbanisme privé.

Il rappelle également, qu'un projet de modification du POS avait commencé en janvier 1999, qui englobait l'étude « amendement DUPONT ». Ce travail avait été confié au cabinet d'urbanisme SOLER.

Il propose donc aux membres du Conseil de continuer avec ce même cabinet pour les travaux

d'élaboration.

La convention signée avec Monsieur SOLER pour la première mission doit donc être rectifiée par un avenant qui supprimera la partie relative à la modification du POS. Le coût de cette mission sera ainsi ramené à 35 500 Francs HT.

Une nouvelle convention devra être signée pour la deuxième mission (élaboration du POS). Monsieur SOLER a présenté une proposition qui s'élève à 133 500 francs HT.

Monsieur le Maire précise qu'une dotation de l'Etat de 100 000 francs environ sera versée à la Commune pour compenser les frais d'élaboration et que les études spécifiques sont prises en charge à 80 % de leur coût.

Le Conseil, après avoir entendu toutes ces précisions, accepte les propositions du cabinet d'urbanisme et autorise le Maire à signer les conventions correspondantes.

II - VIREMENTS DE CREDITS :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les crédits prévus à certains articles sont insuffisants, et qu'il convient par conséquent de régulariser par le virement de crédit suivant :

Chapitre 60 : + 25 000

Chapitre 62 : - 25 000

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ce virement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

E T A T C I V I L

NAISSANCES

Théo VIDAL

Gauthier GREJOIS

.MARIAGES :

BELLOTTO Daniel et RISO Almérinda

RAUNIER Christophe et GUEDJ Noémie

DUSFOUR Christophe et CAUSSE Laetitia

BAUDIN Philippe et GOMEZ Christelle

FORT Christian et VILAPLANA Fabienne

DECES

TRICOU Christian le 03.08.99

QUET Odette Vve CAUSSE le 25.08.99

Un ami nous a quitté

Rappelez-vous ces articles que vous avez pu lire, dans le N°39 « le texte de jeannou » dans le N° 40 « Les orpailleurs de St Bauzille de Putois », dans le N°50 « La carthagène », dans le N°52 « Amassas lous gruns ».

Il en préparait un autre, il me disait ce ne sont pas les Américains qui ont inventé « Allowen », mais les Saint Bauzillois avec les trêves.

Rappelez-vous dans le N° 47 je décrivais son départ à la retraite, 33 ans dans la même classe, le cours préparatoire, il était fait chevalier de l'ordre des palmes académiques et recevait la médaille de vermeil de la fédération laïque des associations socio-éducatives du Nord.

Rédacteur du publière, Christian TRICOU nous a quitté à l'âge de 57 ans.

Les mots me manquent, se dérobent sous ma plume, ils ne peuvent évoquer la peine de ses proches, ni la plénitude de sa vie, tellement elle a été riche dans son souci de donner, d'abord à sa famille, à ses amis, à ses élèves.

J. DEFLEUR

Au nom de toute l'équipe du Publière

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIM. ET JOURS FERIES 4^{ème} TRIMESTRE 1999

dim. 17 octobre	DR RENAUD PH BANIOL	04.67.73.85.52. 04.67.73.80.20.
dim. 24 octobre	DR DUPONT PH BOURREL	04.67.73.87.95. 04.67.73.84.12.
dim. 31 octobre	DR SEGALA PH VALAT	04.67.73.91.83. 04.67.73.84.15.
lundi 01 novembre	DR SEGALA PH BOURREL	04.67.73.91.83. 04.67.73.84.12.
dim. 07 novembre	DR MONNEY PH SCHOENIG	04.67.81.32.84. 04.67.81.35.60.
jeudi 11 novembre	DR MONNEY PH VALAT	04.67.81.32.84. 04.67.73.84.15.
dim. 14 novembre	DR DUCROS PH BRUN	04.60.73.83.31. 04.67.73.70.05.
dim. 21 novembre	DR SEGALA PH BANIOL	04.67.73.91.83. 04.67.73.80.20.
dim. 28 novembre	DR LAVESQUE PH BOURREL	04.67.73.66.73. 04.67.73.84.12.
dim. 05 décembre	DR TEHIO PH VALAT	04.67.73.81.32. 04.67.73.84.15.
dim. 12 décembre	DR DUPONT PH SCHOENIG	04.67.73.87.95. 04.67.81.35.60.
dim. 19 décembre	DR DUCROS PH BRUN	04.60.73.83.31. 04.67.73.70.05.
samedi 25 décembre	DR MALAVIALLE PH SCHOENIG	04.67.81.31.34. 04.67.81.35.60.
dim. 26 décembre	DR MALAVIALLE PH BANIOL	04.67.81.31.34. 04.67.73.80.20.
samedi 01 janvier	?	
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dim. 02 janvier	?	
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.

Le Médecin de Garde le Dim. assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h

La Semaine qui suit, il assure les urgences **de nuits en cas d'absence** du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dim. assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

MOTS CROISES Réponses

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	G	R	I	S	E	T	T	E	S
B	I	O	D	E		E	I	R	E
C	G	U	I	T	A	R	E	S	
D	N	E	O		U	R	N	E	S
E	A	R	T	I	S	A	N		U
F	C	A	I	S	S	I	E	R	E
G		I	E		I	N	S	E	E
H	R	S	S	E		S		A	S

“POUR AIDER LE PUBLIAIRE, VOTRE JOURNAL ?”

Faites nous un don du montant de votre choix par espèce ou par chèque à l'ordre de LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC C.C.P. 25278X Montpellier

Adressé à “Lo Publière Sant Bauzelenc, Rue de la Roubiade, 34190 St Bauzille de Putois” ; ou le remettre à un membre du bureau du Publière .

Le Mazet d'Ali Baba

(Conte de Jean Suzanne)

« A la belle saison, avant que la chaleur n'écrase nos champs desséchés et nos collines aux falaises blanches, j'aime sortir le matin très tôt, avant que le soleil n'ait effacé les ombres bleuâtres couchées sur l'horizon. Silence et solitude sont d'une densité telle que le chant cristallin d'un oiseau invisible les souligne au lieu de les troubler. Je marchais donc sur ce chemin étroit entre deux champs de vigne à l'abandon quand un détail du paysage arrêta mes pas. A deux cents mètres de là, sur la droite, il y avait un vieux mazet en ruine, au toit à demi-effondré, aux murs lézardés, je le connaissais. Il avait appartenu jadis, avec le champ, à un célibataire décédé depuis longtemps sans descendance. Ses héritiers, cousins éloignés, dispersés dans le monde, ne s'étaient jamais préoccupés de la succession. Et ses maigres biens, dont le champ et le mazet, étaient restés là, à l'abandon. Seuls quelques lapins, ou un sanglier et ses chasseurs passaient parfois par là, à travers les herbes folles et les ronces. Un détail m'intriguait. Je m'approchais de ce qui fut la porte, un trou béant au linteau affaissé sous le poids des pierres descellées, ouvert sur un intérieur obscur et habituellement obstrué de broussailles épaisses. Mais justement, ce jour-là, il me semblait que ces broussailles avaient été foulées. Mais pas par un lapin ou un chien. A hauteur d'homme, on les avait écartées et les tiges sèches étaient restées pliées. Je jetais un bref coup d'oeil à l'intérieur. Visiblement, quelqu'un était entré. Peut-être même avait dormi à terre. Une pierre plate avait été déplacée,

sous doute pour servir (inconfortablement) d'oreiller. Des enfants en quête d'aventure... ou un vagabond ? Va savoir. Et je repris mon chemin. L'histoire se serait arrêtée là, si, deux ou trois jours après, je n'avais pas eu l'occasion de repasser au même endroit, mais beaucoup plus tôt. Il faisait encore nuit. J'avais mal dormi, gêné par la chaleur nocturne.

J'étais sorti de chez moi à la lueur blafarde d'une lune en pleine forme. Et je repris ce chemin abandonné. J'étais presque arrivé au niveau du mazet quand j'entendis des pas. Machinalement, je me cachais derrière un roncier qui se trouvait là et j'attendis. Les pas se rapprochaient. Bientôt je vis deux silhouettes d'homme, courbées sous le poids de sacs qui paraissaient lourds. Ils parlaient à voix basse ; me dépassèrent et se dirigèrent directement vers le mazet. Prudemment je m'approchai pour mieux voir. Ils entrèrent et y restèrent un bon moment. De temps en temps, la lueur d'une lampe de poche bougeait dans l'encadrement de la porte. Puis ils sortirent, mais sans les sacs, cette fois et reprirent, à rebours le chemin par lequel ils étaient arrivés, me laissant là bien perplexe.

Comme ils passaient près de ma cachette, leurs visages se trouvèrent un instant en pleine lumière lunaire. L'un était ordinaire, anonyme, de ceux qu'on ne remarque pas. L'autre, curieusement, se grava instantanément dans ma mémoire. Je ne saurais dire pourquoi. A cause de ses sourcils épais ? de sa mâchoire carrée ? De ses yeux presque trop grands, au regard si

perçant qu'un instant je crus qu'il m'avait vu ? Mais non. Ils passèrent en silence et disparurent au tournant du chemin. J'allais voir dans le mazet. Mais, malgré la lumière bleuâtre de la lune, je ne vis rien de spécial. La pierre plate était toujours au même endroit. Je suis reparti, songeur, finir le reste de la nuit chez moi, dans la fraîcheur du matin tout proche et j'ai dormi.

Les jours suivants, au cours de mes balades quotidiennes, je suis passé plusieurs fois près du mazet. Au début, j'y entrais pour essayer de découvrir quelque chose... Je ne savais pas quoi. Après tout il n'y avait sans doute rien à découvrir. Deux hommes qui entrent dans une ruine et en sortent quelques instants plus tard. Où est le mystère ? Donc, je n'y suis plus retourné. Et pour mieux oublier la scène, j'ai changé l'itinéraire de mes promenades.

Mais un jour, en lisant le journal, je suis tombé sur la photo d'un article. Au beau milieu de la page, ce visage aux sourcils épais et aux yeux trop grands : je l'ai reconnu tout de suite. Et à son côté, un autre visage, plus quelconque. Justement celui auquel je n'avais pas prêté attention. Les deux visiteurs nocturnes de mon mazet étaient là, sans aucun doute possible. L'article s'intitulait : « Règlement de compte dans le milieu ». Mes deux personnages connus et fichés à la police, ont été retrouvés morts, abattus de plusieurs balles dans une petite rue de Montpellier. Le journaliste disait que c'était deux très importants trafiquants de drogue. leurs meurtriers, retrouvés



rapidement, avouèrent. Ils avaient reçu l'ordre de plus haut pour éliminer ces deux-là qui avaient détourné du circuit mafieux une somme phénoménale dont la police n'avait pas trouvé trace jusque-là.

Je laissais tomber le journal sur mes genoux, bouleversé. Mon cœur se mit à battre violemment et mon esprit à tourner à toute allure. Un sentiment se mit à me dominer tout entier : la peur.

Oui, la peur. Car, en effet, comment ne pas faire le rapprochement avec ce que j'avais vu l'autre nuit ? Mais que faire maintenant ? Oublier ? pas possible. Aller à la police ? peut-être pour rien. En tout cas, c'était me mettre sur le circuit de l'affaire et attirer l'attention de la mafia sur ma personne. Et je n'en avais aucune envie, bien sûr. Sans l'avoir vraiment décidé, un soir, je suis retourné au mabet. J'ai déplacé la pierre plate difficilement mais je devais le faire. Dessous la pierre, un trou assez important. Dans le trou, deux sacs de toile fermés avec une ficelle. Je défais la ficelle de l'un deux et j'ouvre. La lumière de ma lampe tremblait. Elle éclairait un tas de petits paquets de billets de banque usagés, bien scotchés, et bien rangés. J'ouvre l'autre sac, même topo. Je referme les deux sacs et j'éteins la lumière. Mon cœur

battait à tout casser. Ça a duré un bon moment. Je suis sorti et j'ai encore attendu dehors. Puis je suis rentré à nouveau, j'ai sorti les deux sacs du trou. J'ai replacé soigneusement la pierre et je suis parti. Les sacs étaient lourds. Je m'arrêtais de temps en temps pour souffler et m'assurer qu'il n'y avait personne autour. Ma maison est un peu isolée, à l'autre bout du village dont j'ai fait soigneusement le tour. J'ai mis les sacs sous le vieux dallage boiteux de ma cave et je suis monté dans ma chambre où, assis je me suis mis à réfléchir. Une réflexion qui m'a pris plusieurs jours. Je n'avais pas compté les billets mais il s'agissait, bien sûr d'une somme colossale. En profiter personnellement ? Ma petite retraite (qui suffisait à mes besoins) semblait ridicule à côté de cette fortune. Mais je l'avais gagnée par mon travail. Le reste provenait d'un trafic immonde qui me levait le cœur.

Aller tout rapporter à la police ? c'était me mettre dangereusement dans le circuit, comme je l'avais craint dès le début. Détruire tout ça et tourner la page ? C'était possible. Le secret le serait resté jusqu'à ma mort... peut-être.

J'ai passé plusieurs nuits blanches avant de trouver la solution. Et, un beau jour, j'ai pris ma voiture et mes bagages.

Dans ceux-ci, une liste d'adresses, un gros rouleau de papier, du scotch, une paire de gants de caoutchouc... et les deux sacs de billets. Pour les voisins, je partais faire une virée en Auvergne ou ailleurs, un peu au hasard.. Ça m'arrivait parfois. Ils ne s'en étonnèrent donc pas et me souhaitèrent bon voyage. Le voyage fut en effet excellent. Je ne l'oublierai jamais.

Ce n'est qu'après mon retour quelques semaines plus tard, en parcourant le journal que je lus dans un article, des lignes qui me firent sourire :

« Depuis quelques jours, les associations dont le but est d'aider les toxicomanes à s'en sortir reçoivent de petits colis anonymes, provenant de différentes régions de France et contenant des sommes importantes en billets de banque. Leur montant total d'après les déclarations qu'ont bien voulu nous faire ces associations, dépasse le milliard de francs. La police enquête sur leur origine, sans succès pour l'instant. Mais des milieux juridiques nous ont assuré qu'après une période raisonnable de recherches, qui serait sous doute assez courte, les dites associations pourraient utiliser ce pactole miraculeux pour les besoins de leur vocation... etc... »

J'ai souri parce que mon idée était la bonne. Personne ne saurait d'où venait tout cet argent... sauf moi... et ceux qui liraient mon récit, plus tard, quand je ne serai plus de ce monde. »

FIN du récit.

Effectivement, ce texte fut trouvé par les héritiers de l'auteur dans une enveloppe scellée portant l'inscription : "A n'ouvrir qu'après ma mort".